

Éditorial

Une initiative dangereuse



Prof. Dr. méd. Karl-Olof Lövblad
Président de la VLSS

L'appel au soutien de l'État se fait de plus en plus pressant. Le 9 juin 2024, nous voterons sur l'initiative pour un frein aux coûts du parti du Centre. Cette initiative exige que la Confédération prenne des mesures si les coûts de la santé augmentent de 20% de plus que les salaires. Le frein aux coûts fixe les dépenses de santé en fonction des performances économiques du pays et vise ainsi à réaliser des économies. Mais il y a un hic: le potentiel d'économies colporté de 20% est controversé. Les études sur le sujet ne reposent que sur des estimations, car les données disponibles sont incomplètes.

Si cette base est incertaine, en revanche, il ne fait aucun doute que les conséquences pour les prestataires de santé seront lourdes si l'initiative est acceptée. Les médecins cadres et leurs équipes dans les hôpitaux seront contraints de « gérer » les patients. Cela sera une tâche bien pénible pour eux que de devoir garder constamment un œil sur l'évolution des coûts. Ils devront non seulement reporter des interventions complexes, refuser des prestations médicales, mais aussi justifier cela auprès de leurs patientes et patients. Cette initiative ne résout en rien les problèmes urgents du système de santé; en revanche, elle en crée beaucoup de nouveaux.

C'est pourquoi la VLSS s'est jointe à la campagne nationale « NON », comme plus de 70(!) organisations régionales et nationales du secteur de la santé. Les prestataires des hôpitaux, le corps médical, les pharmaciens, les physiothérapeutes, les services d'aide et de soins à domicile et le personnel soignant ont rarement été aussi unis. Les électrices et les électeurs pourront les suivre le 9 juin.

Contenu

- 2 Rapport annuel du président pour 2023
- 3 Assemblée des délégués 2024
- 4 Événement des membres de la VLSS 2024
- 8 La VLSS contre l'initiative pour un frein aux coûts

La numérisation dans le secteur suisse de la santé

Prof. D' méd. Karl-Olof Lövblad, Président de la VLSS

En 2023, la VLSS s'est principalement dédiée aux tâches inscrites dans les statuts, mais a également continué à participer à différents projets tels que Coach my Career, qui permet de concilier vie professionnelle et vie de famille, ou Planetary Health, cadre sectoriel de l'Association Suisse d'Assurances en matière d'assurances complémentaires en vertu de la LCA. De nombreux membres ont également été consultés sur des questions contractuelles et de rémunération. Et nous avons cherché à nouer des liens plus étroits avec des acteurs importants du système de santé, notamment avec H+. Le comité s'est également penché sur l'élaboration d'une stratégie 2030 pour la VLSS. Nous y reviendrons plus tard.

Pourquoi la VLSS organise-t-elle son événement des membres sur le thème de l'IA au printemps 2024 ? Ces dernières années, la numérisation a profondément transformé le paysage suisse de la santé. Mais comme nous ne sommes qu'à l'aube de cette révolution numérique, il est indispensable pour la VLSS de jouer un rôle de premier plan dans l'exploitation du potentiel des technologies numériques pour révolutionner les soins aux patients.

La numérisation offre des possibilités sans précédent pour accroître l'efficacité, améliorer les résultats pour les patients et optimiser les processus au sein de notre système de santé. Du dossier électronique du patient (DEP) au diagnostic avec l'intelligence artificielle (IA) en passant par la télémédecine, les possibilités sont énormes et génératrices de changement. Toutefois, pour tirer pleinement parti de ces avantages, nous devons relever ensemble les défis qui accompagnent une évolution technologique aussi rapide.

L'un des principaux d'entre eux consiste à garantir l'intégration harmonieuse des technologies numériques dans l'infrastructure de santé existante. Cela nécessite des investissements considérables dans la modernisation des systèmes informatiques, les normes d'interopérabilité et les mesures de cybersécurité pour protéger les données sensibles des

patients. En outre, des programmes de formation et de perfectionnement complets sont nécessaires pour permettre aux professionnels de la santé de faire face à ces innovations numériques et de les utiliser efficacement.

En outre, dans le cadre de la numérisation, nous devons rester vigilants en ce qui concerne le respect de la vie privée des patients et la protection des données. La diffusion croissante des données numériques sur la santé soulève des questions éthiques et juridiques qui doivent être résolues avec soin afin de maintenir la confiance des patients envers notre système de santé. Il est essentiel de trouver un juste équilibre entre innovation et réglementation pour préserver les droits des patients et garantir une utilisation éthique des données, sans pour autant entraver le progrès technique.

Même si la numérisation s'accompagne de défis et d'obstacles, il est impossible de sous-estimer ses avantages dans le secteur de la santé. La télémédecine s'est par exemple révélée être une bouée de sauvetage pendant la pandémie de COVID-19 en permettant des consultations et des surveillances à distance tout en minimisant le risque de transmission du virus. De même, les outils de diagnostic basés sur l'IA promettent des diagnostics plus précis et plus rapides, ce qui permettra d'obtenir de meilleurs résultats thérapeutiques et de réduire les coûts de santé.

En outre, la numérisation a le potentiel de démocratiser l'accès aux soins de santé, en particulier dans les régions reculées ou mal desservies, où les infrastructures de santé traditionnelles sont parfois rares. Grâce à l'utilisation des technologies numériques, il devient possible de surmonter les barrières géographiques, d'élargir l'accès aux soins médicaux spécialisés et de permettre aux patients de jouer un rôle plus actif dans la gestion de leur santé.



«La numérisation apporte de nombreuses opportunités, par exemple dans le cadre de la télémedecine.»

Assemblée des délégués 2024

Assemblée des délégués de la VLSS du 20 avril 2024

Les délégués approuvent à l'unanimité toutes les propositions et donnent décharge au comité pour l'exercice 2023.

D' en droit Thomas Eichenberger, directeur de la VLSS

Comptes annuels 2023

Les comptes annuels 2023 affichent un excédent de recettes de CHF 24 443.25, soit mieux que prévu au budget. Les actifs de l'association sont suffisants et ont légèrement augmenté pour atteindre CHF 313 806.16, avec un chiffre d'affaires annuel d'environ CHF 260 000.–.

Budget 2024

Les cotisations des membres pour 2024 restent inchangées. Sur la base d'hypothèses prudentes, le budget table sur des charges et des produits d'environ CHF 265 000.– pour l'année 2024.

La VLSS considère qu'il est de sa mission et de celle de ses membres de faire avancer l'agenda numérique. Cela implique que l'association et ses membres s'engagent dans les politiques qui soutiennent l'innovation numérique, collaborent avec des partenaires industriels pour développer et mettre en œuvre des technologies de pointe et pour promouvoir une culture d'apprentissage continu et d'adaptation au sein de notre personnel de santé.

En résumé, la numérisation représente une grande promesse pour l'avenir du système de santé suisse. En nous appropriant cette révolution numérique, nous avons la possibilité de modifier les soins aux patients, d'augmenter l'efficacité et de garantir la durabilité à long terme du système de santé suisse afin qu'il reste l'un des meilleurs au monde dans les années et les décennies à venir.

L'IA et l'avenir de la médecine

L'intelligence artificielle (IA) va changer durablement le travail médical. Les médecins cadres sont déjà familiarisés avec les questions éthiques et le devoir de diligence médicale. Mais l'utilisation d'applications basées sur l'IA va transformer fondamentalement de nombreux processus et procédures de travail. À l'occasion de l'événement annuel des membres de la VLSS, les cinq intervenantes et intervenants ont pu montrer où nous mènera ce voyage.

Le système de santé est confronté à de nombreux problèmes. C'est ce qu'a souligné l'intervenante Marjan Kraak, du Health Innovation Hub de l'hôpital cantonal de Baden, dès le début de son exposé lors de l'événement des membres de la VLSS. En effet, la société vieillit et les coûts de la santé devraient augmenter en Suisse jusqu'à 60% d'ici 2030. À cela s'ajoute la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, qui reste précaire dans le secteur de la santé. Par conséquent, la pression sur les hôpitaux pour qu'ils combinent performance, qualité et rentabilité augmente. Et c'est là que l'IA entre en jeu sur de nombreux aspects.

Les praticiens et les futurs médecins doivent acquérir de nouvelles connaissances techniques afin d'utiliser au mieux les outils d'IA.

Solutions hybrides

Les hôpitaux prospères ont besoin de stratégies innovantes et d'une grande flexibilité afin d'être armés pour faire face aux difficultés croissantes. Pour déterminer dans quel cas l'utilisation d'un outil d'IA est judicieuse, la co-intervenante Ruxandra Privighitorita a présenté un modèle décisionnel. Celui-ci établit une distinction entre la difficulté que présente une solution pour un modèle d'IA et pour un être humain. À l'heure actuelle, la médecine privilégie les solutions hybrides; en d'autres termes, l'IA propose des solutions qui sont réexaminées par les humains. Cependant, les choses évoluent rapidement. L'IA fait son entrée en médecine à un rythme soutenu. Son potentiel d'application est immense. Elle peut simplifier l'enregistrement et l'affectation

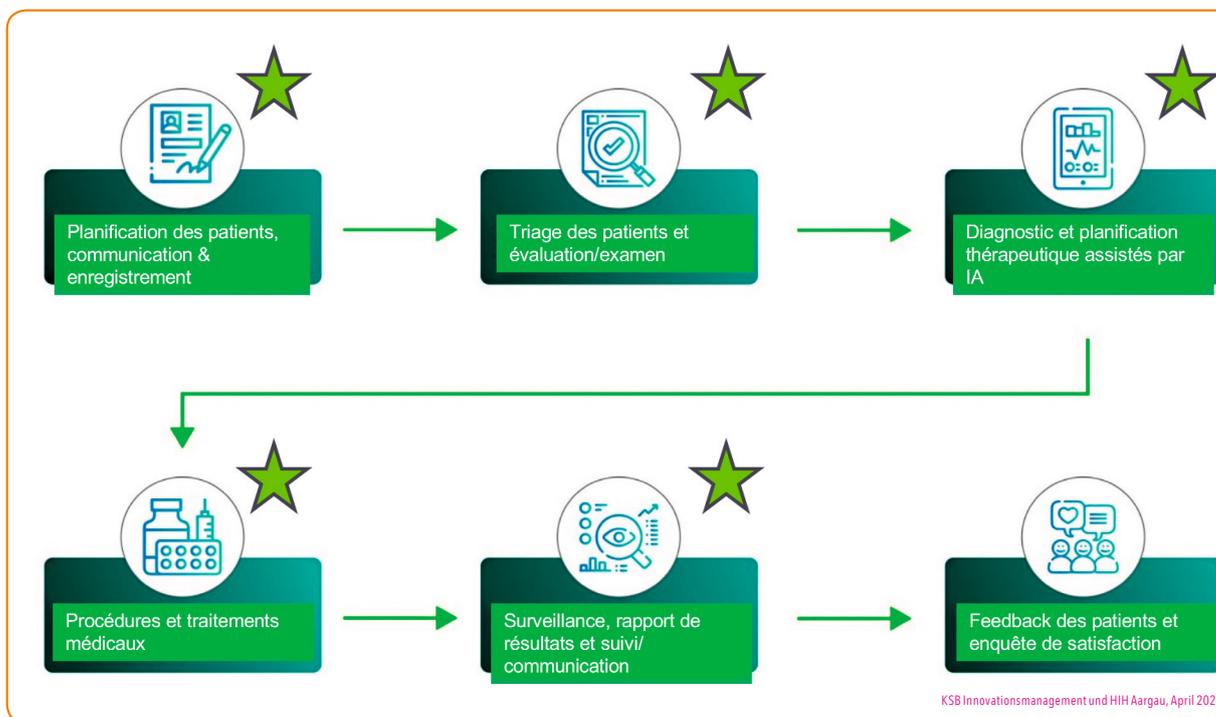


des patients et faciliter les diagnostics et les traitements. L'IA peut optimiser les procédures et les traitements médicaux, améliorer la surveillance et le suivi des patients. Selon les deux intervenantes, différents outils sont déjà utilisés à l'hôpital cantonal de Baden. Par exemple, on utilise un système de détection automatisée d'une fracture osseuse.

Toutefois, à bien des égards, les patients et le corps médical doivent encore s'habituer à l'introduction de nouveaux outils. Roland Wiest, du Center for Artificial Intelligence in Medicine de l'Hôpital de l'île de Berne, estime que l'IA doit faire partie de la formation et du perfectionnement médicaux. L'intelligence artificielle offre de nombreuses opportunités qu'il convient d'exploiter. Pour Roland Wiest, la condition préalable est la suivante : les praticiens et les futurs médecins doivent acquérir les connaissances techniques nécessaires pour que l'interaction entre l'homme et l'IA réussisse au quotidien. Outre les contenus techniques, Roland Wiest souligne également la pertinence de nombreuses autres compétences : par exemple, il accorde la priorité absolue à l'assurance qualité dans l'utilisation des systèmes d'IA, mais aussi au point de vue interdisciplinaire et éthique.

Des exigences accrues en matière de devoir de diligence médicale

Dans l'utilisation des nouvelles technologies, un médecin a également des obligations responsables d'un point de vue juridique, comme l'a souligné l'avocat Patrick Mettler, responsable du secrétariat de la VLSS. Il incombe notamment aux médecins cadres de fournir des informations appropriées sur les méthodes de traitement et de respecter le devoir de diligence médicale. Dans le cadre de l'utilisation d'une nouvelle technologie, il est essentiel de savoir s'il s'agit d'un essai expérimental en dehors des normes médicales. En fonction des preuves disponibles ou des recommandations techniques, les exigences en matière de devoir d'information et de diligence peuvent être plus élevées. Afin d'évaluer les cas spécifiques, Patrick Mettler recommande d'effectuer une analyse bénéfices/risques: «Plus la nouvelle technologie est performante par



L'IA offre aux hôpitaux d'innombrables champs d'application dans le domaine des soins aux patients.

rapport à la méthode traditionnelle et plus le risque pour la santé du patient est élevé, plus il est probable qu'il y ait un devoir d'information médical au cas par cas, même si le médecin traitant ne dispose pas de cette nouvelle technologie.»

L'éthique, une considération familière en médecine

L'utilisation de l'intelligence artificielle, en particulier dans le domaine médical, implique en outre une grande responsabilité éthique. Dans le domaine professionnel du corps médical, cela va déjà de soi, comme l'a souligné l'intervenant Johan Rochel: « L'éthique est un domaine familier de la médecine », explique l'expert qui s'intéresse aux questions de l'IA et de l'éthique au bureau de conseil ethix et à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Au cours de cet événement, Johan Rochel a présenté plusieurs niveaux où se posent des questions éthiques. Le premier concerne la technologie sous-jacente. Dans quelle mesure les données utilisées par un modèle sont-elles représentatives? Dans quelle mesure une personne peut-elle contrôler l'outil de manière autonome? Et dans quelle mesure un système est-il durable? Enfin, le niveau de justice sociale devient pertinent lorsque les systèmes d'IA modifient les tâches existantes et le cahier des charges du travail. Comment un système s'intègre-t-il dans les équipes et processus existants? Cela redéfinit également le devoir de diligence de toutes les parties prenantes. Dans ce contexte, l'intervenant a souligné une observation importante, à savoir que les hôpitaux et leurs collaborateurs sont déjà parfaitement familiarisés avec l'éthique institutionnalisée. « On dispose déjà des processus, des personnes formées et de la culture d'entreprise », a expliqué Johan Rochel.

L'IA, une bénédiction pour les hôpitaux ?

Cette année, l'événement des membres a mis en lumière l'utilisation de systèmes basés sur l'IA en médecine, non seulement d'un point de vue spécifique, mais aussi d'un point de vue juridique et éthique. Les intervenants ont présenté des exemples concrets de modèles d'IA déjà utilisés. La progression de l'IA arrive à un moment favorable pour les hôpitaux et les entreprises: en effet, en période de pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de ressources limitées, elle représente une grande opportunité de recourir à des outils de soutien. Pour les associations professionnelles telles que la VLSS, il convient d'observer de près et d'accompagner l'utilisation de l'IA dans la mesure de leurs possibilités.

Les intervenants suivants ont pris la parole lors de l'événement annuel des membres de la VLSS.

D^r Johan Rochel
ethix – laboratoire d'éthique de l'innovation

D^r sc. nat. Marjan Kraak et Ruxandra Privighitorita
Innovation Hub de l'hôpital cantonal de Baden

Prof. D^r méd Roland Wiest
Center for Artificial Intelligence in Medicine (CAIM)

Patrick Mettler
avocat, Senior Associate Kellerhals Carrard

Conseil juridique de VLSS

La VLSS conseille ses membres sur leurs questions juridiques selon une procédure en trois étapes:



Étape 1 Chaque membre a droit à un **premier conseil juridique gratuit**. Les questions peuvent être posées par e-mail (info@vlss.ch) au juriste de l'association, qui donne des recommandations quant à la suite de la procédure. En l'absence de complications, le conseil s'achève généralement après deux ou trois contacts.

Étape 2 Si le cas dépasse le cadre d'une première consultation, la VLSS facture aux membres le conseil juridique à hauteur de CHF 250.– de l'heure à partir de la troisième heure.

Étape 3 L'**assistance pour une représentation juridique** est uniquement octroyée dans des cas exceptionnels d'une importance fondamentale pour la VLSS et ses membres, à condition que le membre concerné ne dispose **pas d'une assurance de protection juridique**. Les frais d'avocat sont généralement couverts par l'assurance de protection juridique de la VLSS auprès de la Winterthur-ARAG ou sur la base d'une assurance équivalente d'une autre société du membre; le comité de la VLSS est responsable en dernier ressort de l'approbation des demandes extraordinaires sur proposition du directeur.

Coach my Career cherche des mentors

Aimeriez-vous, vous aussi, transmettre votre expérience professionnelle à des collègues plus jeunes? Alors inscrivez-vous comme mentor au programme intergénérationnel «Coach my Career». Vous trouverez de plus amples informations (en allemand) sur:

www.vlss.ch/karriere/coach-my-career

Les membres de la VLSS bénéficient de conditions préférentielles auprès de l'établissement Private Hochschule Wirtschaft PHW à Berne

La VLSS et la Private Hochschule Wirtschaft PHW à Berne ont conclu un accord de coopération. La PHW de Berne propose à tous les membres de la VLSS **un rabais direct de 5%** sur toutes les formations prégraduées et postgraduées suivies à titre personnel auprès de la haute école. Plus d'informations (en allemand) sur: www.phw.ch/vlss

La VLSS contre l'initiative pour un frein aux coûts



La VLSS soutient le comité « NON » à l'initiative pour un frein aux coûts. L'initiative du parti du Centre exige que la Confédération, les cantons et les acteurs du système de santé prennent des mesures lorsque les coûts de la santé augmentent chaque année de 20% de plus que les salaires. Les conséquences du frein aux coûts seraient les suivantes: Les prestations médicales seraient rationnées. Les personnes gagnant bien leur vie achèteraient les prestations, ce qui déboucherait sur une médecine à deux vitesses. C'est pourquoi la VLSS rejette cette initiative.

Plus d'informations sur la campagne:

<https://frein-aux-couts-non.ch/organisations/>

Liste des nouveaux membres

Batur Mert, Dr. med., Leitender Arzt, Spital Thun
Berli Martin, PD Dr. med, Leiter Technische Orthopädie, Spital Limmattal und Unispital Basel
Borm Anne Katrin, Dr. med., Leitende Ärztin, Kantonsspital Aarau AG
Cober Simone, Dr. med., Chefärztin, Kantonsspital Uri
Hämmerle Beatrix, Dr. med., Stv. Chefärztin, SRRWS Grabs
Hügli Stefan, Dr. med., Leitender Arzt Anästhesie, Spitäler fmi AG
Kopfstein Lucie, Dr. med. Dr. phil., Leitende Ärztin, Spital Männedorf
Ledermann-Liu Haiyan, Dr. med., Leitende Ärztin, Kantonsspital Aarau
Moser Manuel, Dr. med., Stv. Leitender Arzt, Kantonsspital Graubünden
Najafi Arash, Dr. med., Leitender Arzt, Kantonsspital Winterthur
Nicod-Lalonde Marie, médecin associée, CHUV
Rordorf Tamara, Dr. med., Leitende Ärztin, Kantonsspital St. Gallen
Rothschild Sacha, Prof. Dr. med. Dr. phil. nat., Chefarzt, Kantonsspital Baden
Rüfenacht Matthias, Dr. med., Co-Chefarzt, Spitäler fmi AG
Schaefer Niklaus, Professeur, Médecin Chef, CHUV
Schibli Adrian, Dr. med., Chefarzt, Stadtspital Zürich
Schürch-Romero Roland, Dr. med., Leitender Arzt, Spital Lachen
Widmer Corinne, Dr. med., Leitende Ärztin, Universitätsspital Basel

Contact

Médecins cadres des hôpitaux suisses (VLSS)

Secrétariat Postgasse 19, case postale, 3000 Berne 8
T +41 (0)31 330 90 01 | info@vlss.ch | www.vlss.ch



Offre de flotte exclusive chez Volvo

Les membres de la VLSS bénéficient de remises de prix et de rabais de flotte à l'achat d'une Volvo. Volvo Car Switzerland a créé sa propre page Internet pour la VLSS. Plus d'informations sur:

<https://fleet.volvocars-tools.ch/91712583165/vlss>